

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept janvier à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Marc DUFLOS, Maire.

Présents : DUFLOS Marc - LAURENT Pierre - RAIMBOURG Régine - PINABEL Richard - CASTEL Marc
LEBER Sylvie – OLIVIERI François - MARTINO Anthony - MOREAU Estelle

Absents excusés : MASSARD Marie-Ange (pouvoir donné à DUFLOS Marc) - TERNOIS Laurent (pouvoir donné à LAURENT Pierre) - DELCOURT Michaël - FAURE Patricia (pouvoir donné à MOREAU Estelle)
BREEMEERSCH Fantine

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du 15 décembre 2022 est accepté à l'unanimité

2023-1 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision modificative sur le budget annexe du Lotissement, à savoir :

En dépenses de fonctionnement :

Compte 6522 : + 6 855€

Cette modification permettra :

- de reverser à la commune la somme de 612 360.11€
- d'équilibrer les dépenses et recettes de la section de fonctionnement
- de clôturer le budget annexe « Lotissement » au 31 janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable pour voter cette décision modificative et clôturer ce budget annexe.

2023-2 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION D'UN BATIMENT EXUISTANT EN CENTRE DE LOISIRS + ACTIVITES ASSOCIATIVES -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'ouverture des plis et à l'étude des offres concernant la réhabilitation et l'extension d'un bâtiment existant en centre de loisirs + activités associatives, le montant des travaux se monte à :

- | | |
|--|---|
| - Lot 1 Démolition - Curage - Gros- œuvre | : 80 315,80 € (JL Batiment) |
| - Lot 2 Charpente | : 39 513,00 € (Paroille)/ |
| - Lot 3 Etanchéité | : 19 485,35 € (Crivelli) |
| - Lot 4 Couverture façade | : 60 909,47 € (BCR) |
| - Lot 5 Menuiserie extérieures – Serrurerie | : 80 121 € (FARS) |
| - Lot 6 Menuiseries intérieures- cloisons - Plafonds | : 63 613,76 € (TPCI) |
| - Lot 7 Faïence revêtements de sols | : 10 606,87 € (GAMM) |
| - Lot 8 Peinture | : 12 273,33 € (AEI) |
| - Lot 9 Plomberie – ventilation – Chauffage | : 36 377,00 € (Devilloise de chauffage) |
| - Lot 10 Electricité | : 50 027,50 € (Seclim Ante Energy) |
| - | |

De plus, il convient d'ajouter au financement de cette opération, les prestations suivantes :

- | | |
|---|--------------------|
| - Le Contrôle technique – CEFTEC | : 3 724.00 € HT |
| - La Mission de coordination – ESDECO | : 2 520.00 € HT |
| - Le marché de maîtrise d'œuvre | : 57 109.50 € HT (|
| (O2 architecture – Technique Consult – Thierry LEBARON) | |

Ce qui représente un Total général de : 516 596.58HT €

Pour financer cette opération, Monsieur le Maire propose de déposer des dossiers de subvention au titre de la DETR, de la DSIL, du FACIL et auprès du département.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide le choix des entreprises et autorise Monsieur le Maire à signer les demandes d'aide financière.

La séance est close à 19heures